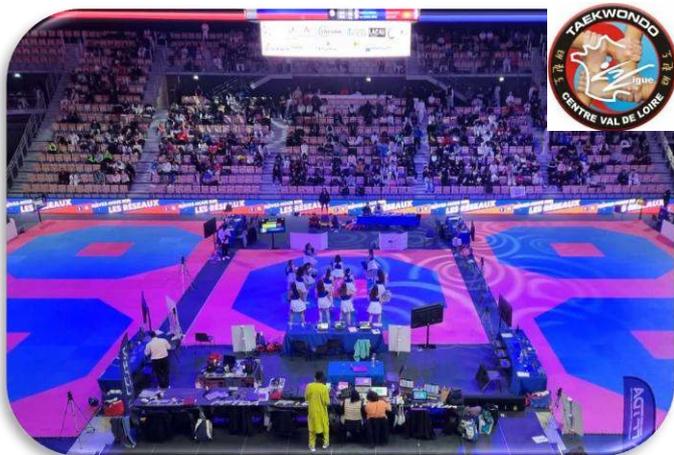




Evènements nationaux

Les **26 et 27 avril 2025** se sont déroulés, au Colisée de Chartres, les **Championnats de France Cadets et Juniors**. Cette manifestation d'envergure a rassemblé 696 compétiteurs, répartis sur neuf aires de combat. Une soixantaine d'arbitres ont assuré le bon déroulement des rencontres, avec près de 70 combats pris en charge par aire au cours du week-end.



Organisé par la **Ligue Centre-Val de Loire**, l'événement s'est inscrit dans une dynamique festive, avec des temps de pause animés par des cheerleaders, et une mise en scène soignée des finales, marquées par une entrée solennelle des compétiteurs et des arbitres.

Cette compétition a permis de mobiliser des arbitres expérimentés ainsi que de jeunes officiels, offrant à ces derniers l'opportunité de consolider leur maîtrise réglementaire en situation réelle. Le briefing préparatoire a poursuivi les actions de remédiation entreprises lors des précédentes échéances, en s'appuyant sur les difficultés préalablement identifiées. Un focus particulier a été porté sur la gestion des situations de **knock-down** et des blessures.



Par ailleurs, des outils pédagogiques visant à faciliter la préparation des stages en région ont été remis aux Responsables d'Arbitrage de Ligue (RAL), répondant ainsi aux attentes exprimées antérieurement.

Engagement exemplaire de la Ligue de La Réunion : JEREMIE K'BIDI, un parcours d'arbitre en pleine ascension

À l'occasion de ce championnat, la **Ligue de La Réunion** s'est illustrée non seulement par la présence de ses athlètes, coachs et clubs, mais également par sa participation active au sein du corps arbitral, représenté par M. **JEREMIE K'BIDI**.



Ce bénévole, jardinier de profession dans la commune du Tampon, pratique le taekwondo depuis douze ans au sein du club du 17^e Tampon, sous la tutelle de **M. JEAN-MARIE GRONDIN** (4^e Dan, arbitre national et Responsable de l'Arbitrage de Ligue – RAL). C'est en accompagnant ses enfants sur les aires de compétition qu'il a découvert l'univers de l'arbitrage, une dimension essentielle et exigeante de la discipline.

Progressivement, son engagement s'est consolidé : d'abord parent accompagnateur, il devient coach puis entraîneur, enrichissant son parcours par l'obtention de divers diplômes fédéraux (DAC, DIF, CQP). Son intérêt pour l'arbitrage se concrétise en 2021, lorsqu'il intègre le corps arbitral en tant que stagiaire, permettant ainsi à son club d'être représenté lors des compétitions régionales.

Fort de cette première expérience, il poursuit sa montée en compétences en réussissant l'examen d'arbitre de ligue, avant de franchir un nouveau cap en 2024 avec l'obtention du titre d'arbitre national AN3. Cette progression s'est déroulée sous le regard attentif et bienveillant de ses formateurs, M. **JEAN-MARIE GRONDIN** et M. **DENIS LAFFONT**, référents en matière de formation arbitrale à La Réunion.



Evènements nationaux

Assidu et impliqué sur les événements locaux (championnats régionaux, compétitions interclubs), M. **K'BIDI** a su développer des automatismes et une rigueur technique qu'il a pleinement mobilisés lors de ce premier événement national en métropole.

Pour lui, l'arbitrage requiert une conscience aigüe des responsabilités qu'il implique. Maîtrise de soi, impartialité et lucidité sont indispensables pour que l'intensité des combats et les émotions qu'ils suscitent ne viennent altérer la qualité des décisions. Cette gestion sereine et équilibrée permet d'assurer à la fois la sécurité des compétiteurs et l'équité des affrontements, tout en garantissant que le résultat final ne soit influencé par aucun biais.



Cette première expérience sur un championnat de France lui a permis d'observer et d'arbitrer des combats de haut niveau, opposant des athlètes aux profils variés. Il en retire des enseignements précieux, notamment en ce qui concerne l'utilisation du vidéo-replay, un outil encore peu déployé au sein des compétitions régionales.

Parmi les moments forts de ce week-end, sa désignation en tant qu'arbitre central, en particulier lors des finales de la catégorie Cadettes, constitue pour lui un souvenir marquant et valorisant. Cet accomplissement nourrit son ambition de poursuivre son évolution vers le grade supérieur, avec en ligne de mire le niveau AN2, ainsi qu'une participation régulière aux événements nationaux.

Source : **JEREMIE K'BIDI**

Merci à **ELIETTE GRONDIN** pour les relais réalisés.

Le **samedi 17 mai**, la région Occitanie a accueilli une compétition d'un format tout à fait singulier : la **Coupe de France Semi-Impact**, qui s'est déroulée à **Castelginest**.



Cette deuxième édition s'est tenue sur un territoire comptant le plus grand nombre de licenciés engagés dans ce format spécifique de compétition. À cette occasion, une centaine de compétiteurs, venus de divers horizons (Lille, Paris, Marseille, Carmaux, entre autres), se sont affrontés devant un public nombreux offrant un spectacle sportif de haute intensité.

La manifestation a été précédée, tout au long de la saison, par plusieurs stages préparatoires, incluant notamment des sessions dédiées à l'arbitrage. Toutefois, la programmation de ces formations n'a pas permis aux arbitres nationaux d'y participer, limitant ainsi leur familiarisation avec les particularités de ce type de rencontres. Néanmoins, grâce à l'implication d'un collectif d'une quinzaine d'arbitres, l'événement a pu se dérouler dans d'excellentes conditions, sur deux aires de compétition mises en place pour l'occasion.



Cette rencontre a également offert à la majorité des officiels l'opportunité de découvrir un dispositif technique désormais rare : l'afficheur Taekwondo **TAE-Top** de **Stramatel**®, gracieusement fourni par la ligue.

Evènements nationaux



Cet appareil portable, d'un poids de cinq kilogrammes, est connecté à des manettes permettant aux juges de coin de consigner les coups valides, qu'il s'agisse de coups de poing ou de pied portés à la tête ou au plastron. Un signal sonore vient marquer la fin du temps réglementaire, tandis que l'écran associé assure le suivi en temps réel du score.

Fortement implanté dans d'autres disciplines telles que le karaté, cet outil a considérablement contribué au bon déroulement des combats, évitant toute interruption liée au matériel ou l'apparition de points erronés.

L'Occitanie a ensuite enchaîné en contribuant à l'organisation d'un second événement national : la **Coupe de France Minimes**.

Cette compétition s'est tenue les **24 et 25 mai** à **Montpellier**, dans le Palais des Sports Pierre de Coubertin, récemment rénové. Cette manifestation d'envergure a rassemblé près de trois cents compétiteurs, qui se sont affrontés sur six aires de combat selon différents formats, mêlant matchs par poules et compétitions à élimination directe.



Crédit photo : FFTDA

Une cinquantaine d'arbitres étaient mobilisés pour l'occasion. Ce corps arbitral était principalement composé des Responsables de l'Arbitrage de Ligue (RAL) ou de leurs délégués responsables du collectif régional jeunes, ainsi que de jeunes arbitres nationaux.

Parmi les jeunes arbitres présents, symbolisant avec conviction la relève du corps arbitral, figurait **Grégoire GUERARD**. Âgé de 16 ans, ce jeune arbitre national, ceinture noire 2^e Dan, s'illustre par son engagement exemplaire au sein de la ligue de Bretagne.

Licencié au club **CHONKWON Taekwondo Chantepie**, en périphérie de Rennes, il a récemment coanimé, aux côtés de **Lowen VALLET**, un stage d'arbitrage destiné à promouvoir la discipline sur le territoire de Chantepie.



Photo non libre de droit @amandineLauriol

Fort d'une expérience consolidée au fil de la saison à travers sa participation active aux compétitions régionales et aux championnats nationaux, sa mobilisation lors de la Coupe de France Minimes n'a nécessité aucune préparation spécifique. Il y a en effet exercé une fonction nouvelle et stratégique : celle de responsable d'aire.

Cette responsabilité, qui lui a été confiée avec confiance, l'a amené à orchestrer la répartition des arbitres placés sous son autorité, à assurer leur accompagnement technique par des retours constructifs, et à jouer le rôle d'interface entre ceux-ci et les entraîneurs, notamment en cas de contestation ou d'incompréhension des décisions arbitrales.

L'accueil particulièrement chaleureux réservé aux participants ainsi que l'organisation d'une rigueur remarquable ont permis à l'ensemble des arbitres d'évoluer dans un climat propice à l'efficacité et à la sérénité. Cette valorisation des jeunes talents, déployés sur les aires de combat sous la supervision bienveillante d'arbitres chevronnés, s'est inscrite dans une démarche pédagogique structurante. Des temps d'échange leur ont en outre permis de rencontrer plusieurs figures emblématiques de l'arbitrage français – **Thierry COLLEUX**, **Denis ODJO**, **Benjamin JOHN** et **Christine NGUYEN** – dont les témoignages ont constitué une source d'inspiration précieuse.

S'il fallait associer cette manifestation à un terme, ce serait sans nul doute : *Jeunesse* ou *Relève*.

Règlementation

Axes de réflexion autour de l'évolution des règles d'arbitrage

À l'issue du **séminaire international** qui s'est tenu en mars 2025 en **Belgique**, une série d'évolutions dans l'application des règles d'arbitrage a été annoncée. Certaines, déjà mises en œuvre en Belgique depuis décembre 2024, pourraient être progressivement étendues à d'autres contextes. L'objectif est de renforcer la clarté des décisions arbitrales, de favoriser la propreté technique, d'encourager l'engagement des combattants, tout en assurant un encadrement plus efficace par les coachs — sans que ces derniers n'interfèrent avec le travail des arbitres. Voici un décryptage des principales évolutions envisagées.



Parmi les nouveautés proposées : le punch. Souvent controversé en raison de sa subjectivité, le coup de poing fait désormais l'objet d'une clarification. Pour être validé par les juges, il devra être porté en ligne droite, avec les phalanges d'un poing fermement serré, et exécuté à partir du bras arrière du combattant. Aucun point ne sera attribué pour un coup provenant du bras avant. Cette modification vise à encourager l'exécution de techniques nettes et caractéristiques du taekwondo.



La question récurrente des attaques après l'ordre « Kalyeo » a également été prise en compte. Plusieurs scénarios ont été présentés pour mieux identifier les situations nécessitant d'être sanctionnées. Si l'arbitre central (AC) déclare Kalyeo

- puis le pied d'attaque quitte le tapis ;
- ou si le poing d'attaque part de sa position initiale immédiatement après ;
- ou si la jambe est déjà en l'air (par exemple sur l'épaule de son adversaire après une frappe à la tête) puis enclenche un nouveau mouvement ;

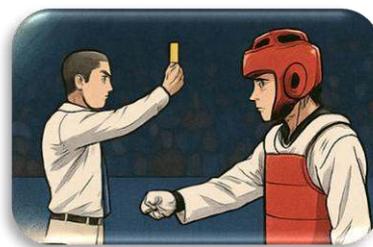
et que cette frappe touche l'adversaire, le combattant sera sanctionné d'un Gam-Jeom pour attaque après Kalyeo.



Le comportement des athlètes et des coachs est également au cœur des ajustements :

- L'engagement des athlètes doit être réel jusqu'à la fin du combat. Aussi, dans les 2 à 3 dernières secondes, si les combattants cessent tout engagement, l'arbitre criera « Gong-gyeok » (« Fight »). En cas d'ignorance de cet appel, un Gam-jeom pour mauvaise conduite sera infligé, et non plus pour fuite du combat.
- La reprise après la pause doit se faire à l'heure prévue. Si un combattant n'a pas quitté sa chaise au moment où le chronomètre atteint 00:00 à la fin de la pause entre deux rounds, il recevra un Gam-jeom pour mauvaise conduite. Les arbitres doivent entrer sur le tapis à 00:15, appeler les athlètes à 00:10, pour reprendre le combat à l'heure exacte (« sijack » énoncé à 00:00).
- En cas d'interférences des coachs, un protocole en trois étapes doit être mis en place :
 1. à la première infraction, l'AC arrête le combat en déclarant *Kalyeo* et signale au coach de s'asseoir ;
 2. à la deuxième infraction, un Gam-jeom sera attribué à l'athlète du coach perturbant le match ;
 3. puis la troisième fois, un carton jaune sera utilisé.

Ce processus se réinitialise à chaque round. L'obtention de deux cartons jaunes dans un même combat entraînera la disqualification du combattant concerné.



Règlementation

Le système de **demande de vidéo replay** est lui aussi revu pour plus de transparence :

- Les quotas seront rendus si les caméras ne fonctionnent pas mais également si elles sont entièrement bloquées par un arbitre ou un athlète.
- Il est possible de faire une double demande (dans un délai de 5 secondes), même si les actions ne sont pas connectées entre elles. Il faut cependant qu'elles concernent :
 - Des coups de pied à la tête non scorés ;
 - L'annulation de Gam-jeoms attribués à son propre combattant ;
 - L'attribution de Gam-jeoms à l'adversaire pour :
 - Sortie de l'aire,
 - Tomber,
 - Attaque après *Kalyeo*,
 - Attaque d'un adversaire au sol.



Cependant, il existe des limitations qu'il convient de rappeler. Il est interdit de demander deux Gam-jeoms pour l'adversaire sauf si le second est pour une attaque après *Kalyeo*. Il est également interdit de demander plus de deux coups de pied à la tête.

Si les deux demandes sont acceptées, la carte est rendue. Si une seule demande est validée, le point est accordé ou la pénalité est ajoutée pour la première action, mais la deuxième demande est rejetée et la carte est perdue pour le coach.

Autre nouveauté, si un coach demande une vidéo replay pour un coup de pied à la tête mais que le jury vidéo détecte au préalable une faute claire de l'athlète adverse (chute, sortie de l'aire, attaque après *Kalyeo*, attaque au sol), la demande sera rejetée, la carte confisquée, et l'opérateur conseillera à l'arbitre central de donner un Gam-jeom au combattant.

Enfin, l'arbitre repositionnera désormais les athlètes près de la bordure de l'aire uniquement dans trois cas :

1. Après un Gam-jeom pour sortie de l'aire ;
2. Après un Gam-jeom pour fuite du combat près de la bordure de l'aire ;
3. Après une demande de vidéo replay impliquant une situation près de la bordure de l'aire ou ayant un impact stratégique.



Source : <https://www.usatkd.org/video/world-taekwondo-kyorugi-interpretation-updates#main-content>

Dans ces deux exemples, que feriez-vous ?

Chung frappe Hong à la tête sans scorer. Au même moment, Hong sort de l'aire de combat.

- a. Le Coach de Chung demande au jury vidéo l'ajout des points pour le coup à la tête uniquement
- b. Le coach de Chung demande au jury vidéo uniquement la faute contre l'adversaire pour sortie d'aire
- c. Le Coach de Chung demande au jury vidéo à la fois les points pour le coup de pied à la tête donné par son combattant ET la faute contre son adversaire pour sortie d'aire.



Chung frappe Hong à la tête sans scorer, il retente mais la jambe passe près du visage sans toucher puis consécutivement un troisième coup de pied touche à nouveau la tête sans scorer. Les actions se succèdent rapidement et le Coach de Chung lève rapidement son quota. Il demande l'ajout de points pour 2 coups de pied à la tête.

- a. Le jury vidéo n'acceptera qu'une des deux demandes
- b. Le jury vidéo refuse les deux demandes
- c. Le jury vidéo accepte les deux demandes.

Nouveaux arbitres en ligue

En cette fin de saison, les examens régionaux ont permis de valider de nouveaux arbitres en ligue.

Samedi 14 juin, Jean-Anthony MORENO, épaulé par **Claire ROBIN**, a organisé l'examen régional à Aix-en-Provence. Ce travail, visant à élargir le collectif et à favoriser l'évolution des arbitres de ligue, a abouti à la réussite des 5 récipiendaires de la **ligue PACA** :

- **JAN** : Hilel AZAMOUM, Nathan REBBOH
- **ADL** : Lydia ZEKRAOUI
- **JAL** : Nathan CALMETTES, Ana MIRZA



Source : Jean-Anthony MORENO

Puis, **dimanche 15 juin**, c'est **Fanny ALBASINI**, assistée par **Fabien FAZILLEAU**, qui a organisé au CREPS de Bordeaux l'examen d'arbitrage, élargissant ainsi le collectif des arbitres de la ligue **Nouvelle Aquitaine**.

Les **8 candidats** ayant réussi l'examen d'arbitrage sont :

- **AN3** : Patricia CORNET
- **ADL** : Cyril MONTORO
- **ADL** en Occitanie : Erwohan LELANDAIS, Océane LELANDAIS
- **JAL** : Maxime CLEMENT, Sarah DIF, Léo LAFOURCADE, Sheyenne VOGIN



Source : Fanny ALBASINI

Samedi 21 juin, c'était au tour de la Ligue Occitanie d'organiser l'examen régional, qui s'est tenu au gymnase de Colomiers.

À cette occasion, le jury, composé de **Taline BERBERI** (RAL) et **Aurélien STCHERBININE**, a été assisté par deux jeunes arbitres, **Anas et Sanaé MEFTAH**, afin d'évaluer les 18 candidats présents.

Au programme de ces examens, un QCM validant les connaissances théoriques des arbitres, des mises en situation, de l'analyse de vidéos et un test physique pour ceux postulant au niveau national.

À l'issue des différentes épreuves, 17 d'entre eux ont obtenu le titre convoité :

- **AN3** : Cyril PERROTTET
- **JAN** : Jad LAFARGUE
- **ADL** : Elias MOUAWAD
- **JAL** : Ahmed AGLAR, Farah BOUAB, Ronan DUFLOT, Meissane EL HOUNCHI, Noha EL MOUTTAHIDI, Nada EN-NEKH, Marie-Ange LACHURIES, Selena LACHURIES, Lana LEGALLAIS, Léna LEHMANN HAUMEIL, Éléonore MA, Imen MAJDI, Junior MBUTA MVEMBA, Assiya ZERRIFI

Source : Taline BERBERI



Enfin, **dimanche 29 juin**, **Jacques DUVERNOIS** (RAL) et **Joël BRIEND** ont, à leur tour, validé les candidats de leur ligue lors de l'examen organisé à **Beaupréau** :

- **AN3** : Loris BADER
- **ADL** : Leya ALONZO FISTON, Jessica RANDRIAMIANDRISOA
- **ADL** en Nouvelle Aquitaine : Alexandre BETREMIEUX, Alexandra CHAUDRON, Filoména GOMES BAPTISTA, Stéphane PONNIER

Source : Jacques DUVERNOIS



International



Swedish open – G1 / E1

A Kristianstad en Suède

3 – 4 mai

Présence de **Maud BAYLOU**,
Taline BERBERI, **Hind LHOUSNI**,
Serae SEMBONA



G1
3-4th of May

Kristianstad Arena
Vastra Storgatan 69
291 54 Kristianstad
Sweden



European Club Championships - G1

à Tallinn en Estonie

12 – 14 avril

Présence des AI **Christine NGUYEN**
Badrane ZINOUBI



10^{ème} President Cup – G3

à Sofia en Bulgarie

16 – 18 mai

Présence des AI
Hind LHOUSNI,
Jean-Anthony MORENO,
Christine NGUYEN



Top Tirana Trophy – E3

A Tirana en Albanie

26 – 27 avril

Présence de **Oriane CHARAF**



Championnat du monde de Taekwondo Cadet

à Fujairah aux Emirats Arabes Unis

10 – 14 mai

Présence de **Serge SEMBONA**
et **Daniel KHORASSANDJIAN**





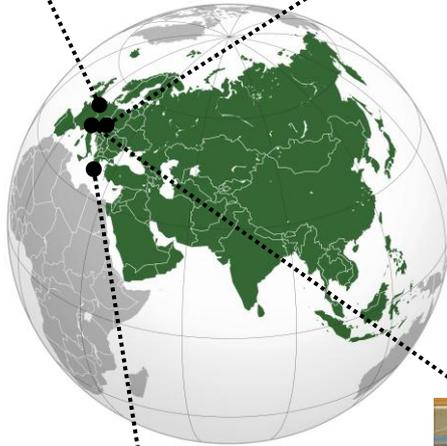
International



Open du Luxembourg - G1
à Kirchberg au Luxembourg
7 – 8 juin
Présence de **Ibrahima DIA**, **Serge SEMBONA**,
Badrane ZINOUBI



Austrian open - G1
à Innsbruck en Autriche
14 – 15 juin
Présence de **Maud BAYLOU**,
Taline BERBERI



Greece Open – G1 / E1
A Thessaloniki en Grèce
22 – 25 mai
Présence de **Maud BAYLOU**
(meilleure arbitre féminine),
Serge SEMBONA



2ème open international de KRASNIQI – E2
à Villeneuve en Suisse
24 mai
Présence de **Oriane CHARAF**, **Mohamed LAOUISSID**, **Hind LHOUSNI** (meilleure arbitre féminine), **Jean-Anthony MORENO**



Félicitations

L'antenne régionale de l'AFCAM Île-de-France a décerné, mardi 29 avril, le Trophée des Jeunes Officiels à Iryeme FEDAOUCH.

Cette distinction récompense son engagement remarquable dans l'arbitrage francilien. Félicitations !



Crédit photo : ligue Idf de Taekwondo et D.A.

Quiz n°15

Dans le cadre de la préparation au module B d'arbitrage, des [annales](#) ont été publiées sur le site fédéral. Elles permettent de se projeter en amont de l'examen.

- Indiquer le critère qui permet de définir les quotas d'athlètes qualifiés pour les championnats de France combat. Il est déterminé par :
 - le nombre de licenciés des Ligues Régionales de la saison précédente
 - le nombre de comités départementaux des Ligues Régionales
 - Le nombre d'arbitres actifs des ligues Régionales de la saison en cours
 - Le nombre d'athlètes inscrits au championnat Régional la saison précédente

Sources : https://www.ffttda.fr/files/file/DS_REGLE/REGL_COMP_OFF_2024.pdf & https://www.ffttda.fr/files/file/DS_REGLE/QUOTAS_LIGU%20_CDT_24_25.pdf

- Indiquer le nombre de catégories de poids en compétition kyorugui individuelle Juniors masculins.
 - 4
 - 5
 - 8
 - 10

Source : https://www.ffttda.fr/files/file/DS_COMPET/Copie%20de%20AGE_POIDS_%202024-2025.pdf

- Indiquer la ou les propositions qui présentent une situation au cours de laquelle le coach de Chung peut solliciter l'arbitre central afin de demander un recours vidéo en compétition Kyorugui.
 - Chung a donné un coup de pied valide à la tête de son adversaire sans scorer ;
 - Hong a donné un coup de pied à Chung sous la ceinture ;
 - Chung a été sanctionné pour avoir attrapé son adversaire ;
 - Hong est sorti de l'aire de combat sans être sanctionné par l'arbitre central.

Source : article 21 du [règlement d'arbitrage combat](#)

- Indiquer la ou les propositions qui permettent de déterminer le vainqueur du round dans le système au "meilleur des trois round" en compétition Kyorugui.
 - L'athlète qui a cumulé le plus de points ;
 - L'athlète qui a commis le moins de Gam-Jeom ;
 - L'athlète qui atteint le premier 12 points de plus que son adversaire ;
 - L'athlète qui cumule le premier 5 Gam-Jeom ;
 - L'athlète dont l'adversaire a cumulé 10 Gam-Jeom ;
 - L'athlète qui arrive à cumuler 20 points de plus que son opposant.

Source : article 16 – décisions - du [règlement d'arbitrage combat](#)

Réponses au Quiz n°15 : 1 a / 2 d / 3 a, c et d / 4 a et c

Webinaires

Le format webinaire s'impose aujourd'hui comme un vecteur privilégié de diffusion de l'information et de transmission des savoirs. Offrant l'avantage d'un accès à distance, sans contrainte de déplacement, il permet de suivre des contenus variés depuis n'importe quel lieu, élargissant ainsi considérablement les opportunités de formation.

Nombreux sont les organismes et associations qui ont recours à ce dispositif pour proposer des contenus :

- des sessions introductives consacrées aux fondements théoriques de l'arbitrage ;
- des stages de préparation à l'examen du 1^{er} Dan, notamment pour le module B ;
- des mises à jour régulières sur l'évolution de la réglementation ;

Par ailleurs, l'enregistrement de ces sessions permet un visionnage en différé, offrant ainsi une souplesse supplémentaire aux publics empêchés de se libérer aux horaires proposés. Ce format asynchrone contribue à renforcer l'accessibilité et la démocratisation des contenus formatifs.

A votre avis ...

Les formations à l'arbitrage sous forme de webinaire peuvent-elles remplacer durablement et efficacement les sessions en présentiel ?